

refus de réglement de facture

Par mariesao, le 08/03/2010 à 11:50

nous sommes une petite copropriété gérée par un syndic bénévole (un des copropriétaires) mais parmi les copropriétaires il y en a un seul qui régle toujours très en retard ses quote part des factures travaux ou entretien, et maintenant refuse de payer car il veut que le syndic lui adresse à chaque fois une copie des factures (alors qu'il peut les consulter au domicile du syndic sur rv) le syndic doit-il lui adresser copie des factures et quel montant de frais supplémentaires doit-il demander à ce copropriétaire ? cette situation "pourri" un peu la vie de cette copropriété par la faute d'une seule personne merci d'avance de votre aide